Communiqué de presse

Jeudi 4 février 2021

Sainte-Claire / Notre-Dame : rénovation des rails du Tramway et piétonisation du quartier

Du 15 février au 6 août 2021, le SMMAG lance des travaux d'entretien des voies de tramway entre les stations Sainte-Claire Les Halles et Notre-Dame Musée. Un accompagnement sera mis en œuvre pendant les travaux d'entretien du tramway afin de garantir une circulation fluide pour les piéton-nes et les cyclistes, maintenir l'attractivité des commerces et faciliter l'accès des véhicules de secours, de livraison et des riverain-es.

Dans la continuité du chantier, Grenoble-Alpes Métropole et la Ville de Grenoble vont lancer un projet de piétonisation complète du secteur. La volonté au cœur de ce projet ? L'apaisement et l'embellissement, avec un meilleur confort de circulation pour les piéton-nes, le soutien de l'attractivité des commerces et l'amélioration du cadre de vie.

Cet été, des piétonisations tests ont été menées sur ce secteur : le projet de piétonisation pérenne se construit autour de ce retour d'expérience positif. Il s'inscrit aussi dans la continuité de la piétonisation du cœur de la ville.

Avec un début progressif à partir du printemps 2021, les travaux de piétonisation devraient se terminer à la fin de l'année. Le calendrier sera précisé au printemps. Les études, menées par la Métropole et la Ville de Grenoble sont actuellement en cours. Les modalités de mise en œuvre du projet de piétonisation feront également l'objet d'échanges avec les riverain-es et les commerçant-es dans les semaines à venir.

Thierry CHENU © Ville de Grenoble

Descriptifs des travaux

Gros entretien des voies du tramway du 15 février au 6 août 2021

- Démolition du revêtement ;
- Remplacement des rails usés par du neuf ;
- Réfection du revêtement à l'identique.

Piétonisation du printemps à la fin d'année 2021 :

- Entretien et rénovation des dalles porphyres et calcaires ;
- Retrait des panneaux de signalisation, de potelets, d'horodateurs, etc. ;
- Installation d'arceaux à vélos, de mobilier d'assises, etc. ;
- Suppression du stationnement : organisation des livraisons et des places à destination des personnes à mobilité réduite ;
- Adaptation et réorganisation des terrasses ;
- Etude des opportunités d'embellissement et de végétalisation du quartier par rapport aux contraintes des réseaux.

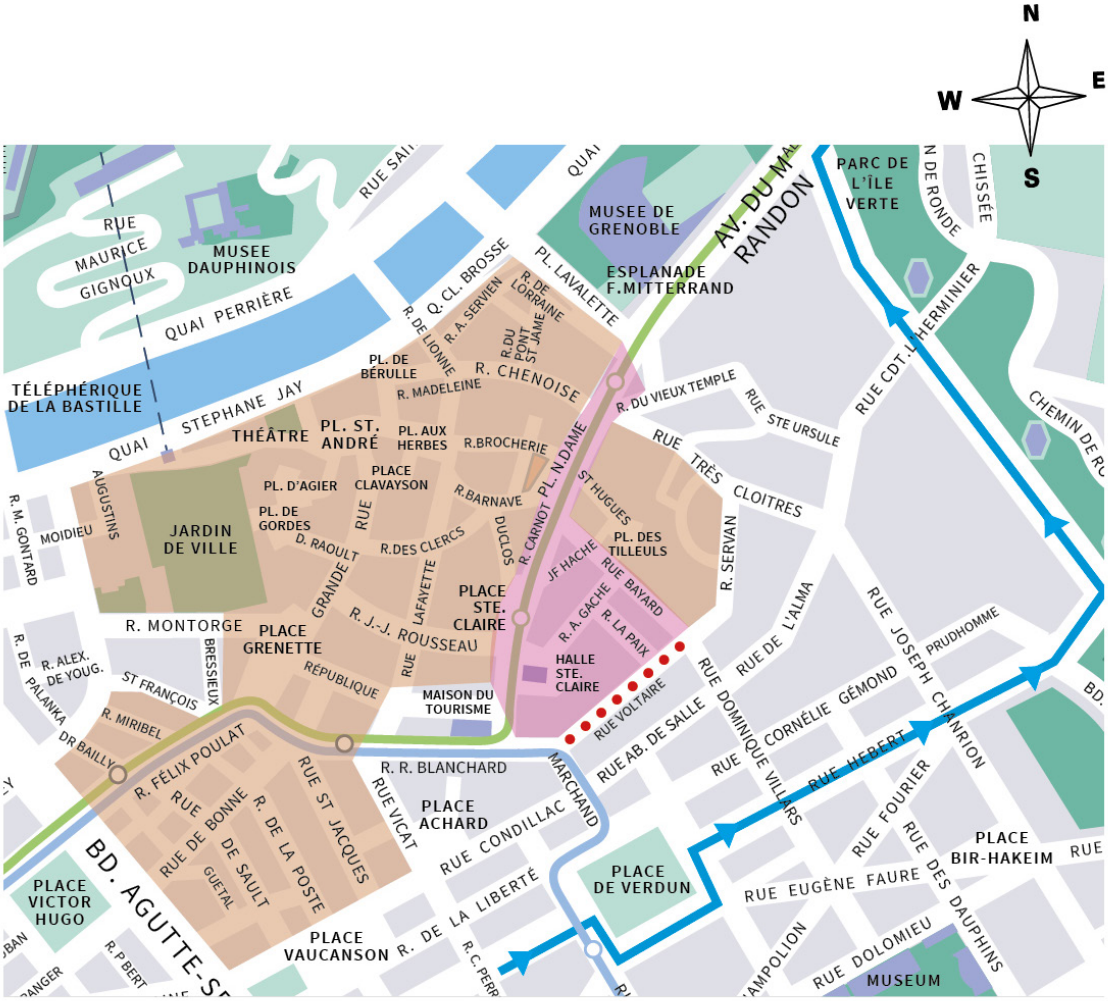

Zone piétonne actuelle

Extension de la zone piétonne

Itinéraire de déviation

Travaux de chauffage urbain (coupure de la rue Voltaire de mi-mars à mi-juin)